



RAPPORT 2022



A2N
NODDE
NOOTO

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Sigles & Abréviations | 3 |
| Introduction | 5 |
| Résumé exécutif | 6 |
| 1. Vie de l'Association | 7 |
| 1.1. Gouvernance..... | 7 |
| 1.2. Recouvrer des cotisations annuelles des membres | 7 |
| 1.3. Service aux membres..... | 8 |
| 1.4. Appuyer les initiatives locales et les activités de l'Etat..... | 8 |
| 1.5. Gestion et le pilotage des projets..... | 8 |
| 1.6. Moyens humains..... | 8 |
| 2. Partenariats | 9 |
| 2.1. Projets en cours | 9 |
| 2.2. Les nouveaux partenariats pour 2023 | 10 |
| 2.2.1. Les projets acquis (signés ou en instance de signature) | 10 |
| 2.2.2. Les projets en négociation..... | 12 |
| 2.2.3. Projets en difficultés..... | 13 |
| 2.3. Gestion des projets en clôture (Stratégie de désintéressement des partenaires) | 13 |
| 3. Situation de mise en œuvre des activités de la direction exécutive | 14 |
| 4. Situation de la mise en œuvre des projets | 18 |
| 4.1. Amélioration de la résilience par le petit élevage..... | 18 |
| 4.2. Markets & Nutrition « USAID YIDGIRI »..... | 23 |
| 4.3. Récupération et valorisation des espaces pastoraux » (ReVap) | 26 |
| 4.4. « Facilité Stabilisation » dans les communes de Falagountou et Seytenga..... | 30 |
| 4.5. Renforcement de la coexistence pacifique entre populations hôtes et déplacées internes dans la commune de Dori « Projet DJAMNATI » | 33 |
| 4.6. Gouvernance locale et cohésion sociale « GolCos »..... | 36 |
| 4.7. Appui à la promotion, la protection des jeunes consolidateurs de paix et défenseurs des droits de la personne dans les régions du Sahel, du Nord et de l'Est (JDDP)..... | 38 |
| 4.8. Renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs de populations et à la pandémie du Covid-19 | 41 |
| 4.9. Renforcement économique et cohésion sociale dans la commune de Namissiguima « PRECS »..... | 42 |
| 5. Stratégie de mise en œuvre | 46 |
| 6. Difficultés rencontrées | 47 |
| 7. Leçons apprises | 47 |
| 8. Perspectives | 47 |
| Conclusion | 49 |

Sigles & Abréviations

| | |
|-----------------|--|
| A2N | Association Nodde Nooto |
| ACNG | Agence de Coopération Nationale Belge |
| AFD | Agence Française de Développement |
| AGR | Activité Génératrice de Revenu |
| BDD | Base de données |
| BTC | Briques en Terres Comprimées |
| CCEB | Cadre de Concertation des ONG et Associations actives en Éducation de Base au Burkina Faso |
| CCFV | Commission de Conciliation Foncière Villageoise |
| CFV | Commission Foncière Villageoise |
| CMRU | Cellules Municipales de Résilience Urbaine |
| CNFA | Cultivons de Nouvelle Frontière Agricole |
| CNIB | Carte Nationale d'Identité Burkinabè |
| CODIL | Comité Directeur Local |
| CRA | Chambre Régionale d'Agriculture |
| CVD | Conseil Villageois de Développement |
| CVN | Chaîne de Valeur Niébé |
| CVPR | Chaîne de Valeur Petit Ruminant |
| CVV | Chaîne de Valeur Volaille |
| DGD | Coopération Belge pour le Développement |
| DGSV | Direction Générale du Service |
| ESF | Elevage Sans Frontières |
| FAARF | Fonds d'Appui aux Activités Génératrices des Femmes |
| FAIJ | Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes |
| FASI | Fonds d'appui aux Secteurs Informels |
| GDT | Gestion Durable des Terres |
| GIP-PNVB | Programme National de Volontariat Burkinabè |
| GRN | Gestion des Ressources Naturelles |
| HI | Handicap International |
| JDDP | Jeunes Défenseurs de Droits de la Personne |
| MBDHP | Mouvement Burkinabè de Droit des Hommes et des Peuples |
| MRAH | Ministère des Ressources Animale et Halieutique |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| ONV | Ordre National des Vétérinaires |
| OP | Organisation Paysanne |
| OSC | Organisation de la Société Civile |
| PARPEL | Projet d'amélioration de la Résilience par le Petit Elevage |
| PBF | Peace Building Fund |
| PDI | Personne Déplacée Interne |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |

| | |
|----------------|---|
| PRECS | Projet de Renforcement Economique et de la Cohésion Sociale |
| PRSEC | Projet de soutien au relèvement et de stabilisation économique des Communes |
| PSH | Personnes en Situation de Handicap |
| PTBA | Plan de Travail et de Budget Annuel |
| RCPB | Réseau des Caisse Populaire du Burkina |
| ReComs | Relai communautaire |
| RECOSA | Résilience et Cohésion Sociale au Sahel |
| ReVap | Récupération et Valorisation des espaces pastoraux |
| RSAP | Réseau de Santé Animal de Proximité |
| SCOOPS | Société Coopératives Simplifiées |
| SFR | Service Foncier Rural |
| SPONG | Secrétariat Permanent des Organisation Non Gouvernementale |
| T.O.T | Traning of Trainers |
| THIMO | Travaux de haute intensité de main d'œuvre |
| UE | Union Européenne |
| UICN | Union International de la Conservation de la Nature |
| UNFPA | Fonds des Nations Unies pour la Population |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'Enfance |
| VBG | Violence Basée sur le Genre |
| VETAGRI | Vétérinaires Agricoles |
| VSF-B | Vétérinaires Sans Frontières Belgique |

Introduction

Pour l'Association Nodde Nooto (A2N) l'exercice fiscal 2022, marque l'entrée dans la deuxième année de la mise en œuvre du document d'orientation stratégique (DOS) après une première année plutôt consacrée à l'appropriation. L'exécution du plan de travail annuel budgété 2022 a consisté à continuer à travailler à ancrer l'action de A2N dans le sillage du DOS 2021-2025.

Les activités du PTAB 2022 se subdivisent en deux composantes missions :

Composante 1 : Gouvernance et renforcement institutionnel et organisationnel de A2N et la

Composante 2 : Pilotage des Projets de A2N.

Dans chaque composante se trouve des axes/volets d'intervention. A l'intérieur des volets se trouvent les actions à mener.

Quant à l'exécution des projets, leurs interventions se sont axées dans les domaines d'intervention de chaque projet. De façon Globale, l'ensemble des projets de l'ONG A2N s'est focalisé autour de ses domaines d'intervention que sont :*(i) Gestion de ressources naturelles, (ii) Appui au développement local, (iii) Innovations éducatives (iv) Formation professionnelle et entrepreneuriat des jeunes.*

Les zones d'intervention de l'association au cours de cette année 2022 sont : le Sahel, le Centre-Nord, l'Est, le Plateau Central et le Centre Est.

Tout cela a été fait en respectant le plan de travail annuel budgété (PTAB) qui a été élaboré avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

Des difficultés n'ont pas manqué, mais la connaissance du terrain et l'expertise de A2N ont permis de trouver de mesures correctives. Des leçons ont également été tirées pour les actions futures.

Résumé exécutif

Au niveau de la vie association, cette année a été marquée par une intense activité. En effet, dans sa quête d'une nouvelle forme d'organisation en vue de développer davantage son projet associatif pour faire aux importants défis, humanitaires et de développement, actuels du Burkina Faso, A2N a entamé au cours de l'année, une réforme de ses textes statutaires. Cela s'est concrétisé par la tenue d'une assemblée générale extraordinaire qui a adopté des modifications des statuts avec des changements importants au niveau du mandat du conseil d'administration, qui passe de deux (2) ans à trois (3) ans, renouvelable une fois. Autre changement notable, les sessions ordinaires des assemblées générales sont dorénavant annuelles et il faut également noter la mise en place d'un comité d'audit et de contrôle de conformité au sein du conseil d'administration. En plus de cette session ordinaire de l'assemblée générale, s'est tenue la XI^{ème} session ordinaire de l'assemblée générale qui a élu les nouveaux membres du conseil d'administration conformément aux dispositions modifiées des statuts.

Au niveau opérationnel, les activités se sont déroulées dans un contexte marqué par la persistance des attaques terroristes dans la zone d'intervention de l'association rendant l'accès aux différentes localités cibles de plus en plus difficile. Malgré cette situation difficile, les résultats atteints cette année sont très satisfaisants avec un taux d'exécution physique moyen de plus de 80% et financier de plus de 83%.

Les principales réalisations de cette année sont réparties sur des thématiques de renforcement de la cohésion sociale, de formation de jeunes et de femmes, de promotion de l'emploi, de l'amélioration de revenus des jeunes et des femmes, de l'amélioration de la productivité agro-pastorale des communautés locales. Au total **10 702 personnes**, jeunes et femmes ont directement bénéficié de l'appui de A2N dans **29 communes** des régions du Centre Nord, de l'Est et du Sahel. Cela a permis de former sur divers métiers et thématique **8 145 personnes** dont **4 180 femmes**, de renforcer les capacités techniques de **1 048 producteurs** et de favoriser la création de 74 activités ayant générés de revenus pour plus de **1 752 personnes dont 823 femmes**.

1. Vie de l'Association

1.1. Gouvernance

A2N s'appuie sur des femmes et des hommes engagés pour un développement durable des conditions de vie des populations. Cela à travers une bonne gouvernance interne qui constitue les principes cardinaux que l'ONG A2N s'est fixée.

Au cours de l'année 2022, l'ONG a tenu toutes ses sessions statutaires. Il s'agit d'une (01) session ordinaire et de deux (02) assemblées générales extraordinaires qui se sont tenues à bonne date. Cela a permis à l'association de procéder à la validation de documents et de textes internes.

Au cours de l'année 2022, le personnel de A2N s'est retrouvé pour sa traditionnelle session de l'assemblée générale. Cette rencontre dont les travaux ont été présidés par le Directeur Exécutif a servi de cadre pour permettre à l'ensemble du personnel d'échanger à bâton rompu sur les actions menées par l'association au cours de l'année écoulée mais aussi de plancher sur les perspectives de 2023.

A2N est membre de plusieurs réseaux nationaux et internationaux (SPONG, IUCN, CCEB, GIP-PNVB). La pérennisation de la vie de ces réseaux est fonction de l'engagement de ses membres. C'est pourquoi, A2N a payé ses cotisations aux réseaux auxquels elle a adhéré.

Afin de diversifier son partenariat, A2N a participé à quatre (04) ateliers/cadres stratégiques (Congrès mondial de la nature ; Sommet de l'élevage ; Forum national des associations et fondation de France ; Institut de la paix) organisés par les réseaux auxquels elle est membre.

Les rencontres trimestrielles sont des cadres d'échanges entre la direction exécutive et les chefs de projets. Quant aux rencontres de direction, elles permettent aux personnels de la direction exécutive d'échanger sur les défis à relever. Durant l'année 2022, cinq (05) rencontres périodiques (conseils de direction et rencontre trimestrielle) ont été organisées.



1.2. Recouvrer des cotisations annuelles des membres

S'agissant de la contribution financière des membres aux ressources de l'association, la direction exécutive s'était fixée comme objectif de recouvrir les 100% des cotisations annuelles de 2022 et les arriérés de 2021. Au terme de l'exercice 2022, elle n'a pu pas recouvrir les cotisations et adhésion des membres.

1.3. Service aux membres

En dehors de l'Assemblée générale qui réunit l'ensemble des membres, la direction exécutive a estimé important d'accompagner l'initiative de la création du mutuelle « M'Balla » des travailleurs de A2N. Son objectif est de promouvoir l'entraide, la solidarité mais aussi de renforcer les liens sociaux entre les membres de l'association.

Cette initiative est perçue par la direction exécutive comme un outil utile qui permettra de renforcer le service aux membres de l'association. C'est pourquoi, la direction exécutive a décidé de l'accompagner avec un appui financier d'une valeur de deux millions (2 000 000) francs CFA et en nature avec un lot de pagnes à son effigie.

1.4. Appuyer les initiatives locales et les activités de l'Etat

Elles sont nombreuses les associations locales qui sollicite un appui de la part de A2N pour le montage des dossiers de recherche de financement. En cette année 2022, A2N n'a pas pu accompagner les organisations locales à monter des dossiers de recherche de financement.

La jeunesse constitue le fer de lance du développement du Burkina Faso, plusieurs d'entre elle développent des initiatives pour créer des microentreprises.

L'Etat est le premier partenaire de A2N. L'association travaille étroitement avec les

services techniques de l'Etat dans la mise en œuvre de ces projets. Des suivis réguliers sont faits par les services techniques. Au total, huit (08) sorties de suivi des services techniques et de l'administration publique ont été financées et les capacités de deux (02) administrations publiques ont été renforcées.

1.5. Gestion et le pilotage des projets

L'association Nodde Nooto tire l'essentiel de ses ressources des frais de gestion des projets et programmes qu'elle met en œuvre.

Le dispositif de suivi évaluation et de capitalisation de données a été renforcé ce qui a permis de faire le suivi de la mise en œuvre des activités de chaque projet. Grâce à l'appui accompagnement de l'UICN, A2N a pu capitaliser un savoir-faire/approche qu'elle a développé.

1.6. Moyens humains

Les résultats atteints par l'Association au cours de l'année 2022 ont été possible grâce aux efforts conjugués de 68 femmes et hommes qui n'ont ménagés aucun effort tout au long de l'année. Ce personnel est composé d'un (01) cadre supérieur qui est le Directeur Exécutive, de 26 cadres dont 11 femmes. A ce personnel s'ajoute aussi les agents d'exécution et le personnel d'appui. Ils sont au nombre de vingt-deux (22) dont 3 femmes.

2. Partenariats

2.1. Projets en cours

| | |
|---|---|
|  <p>Vétérinaires Sans Frontières Dierenartsen Zonder Grenzen</p> | <p>A2N et VFS-B sont dans la 17^{ème} année de collaboration. Avec une douzaine de projets mis en œuvre conjointement avec des financements de la Coopération Belge au Développement, de l'Union Européenne, de USAID et d'autres partenaires. C'est un partenariat qui énormément contribué au renforcement des capacités opérationnelles et institutionnelles de A2N. En 2022 la collaboration entre A2N et VSF s'est poursuivi dans le cadre de la mise en œuvre conjointe de la phase 2 du projet d'appui à l'amélioration de la résilience par le petit élevage (PARPEL II).</p> |
|  <p>AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT</p> | <p>A2N compte parmi ses principaux partenaires l'AFD qui est un des partenaires majeurs dont la contribution au renforcement institutionnel et organisationnel de l'organisation constitue un gage de solidité. Le partenariat avec l'agence française de développement a débuté en 2019. Le premier projet d'une durée de 18 mois a pris fin en mai 2021. Le partenariat a été reconduit à travers un deuxième projet pour une durée de 3 ans (2022 et 2025). Il s'agit du Projet de préservation de la coexistence pacifique dans la commune de Dori (<i>Djammati</i>).</p> |
|  <p>ONU HABITAT POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN</p> | <p>En 2022, A2N s'est engagé dans un partenariat avec ONU Habitat pour la mise en œuvre du projet de "Renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs de populations et à la pandémie du Covid-19". Ces activités sont conduites dans quatre (04) communes dont trois communes dans les régions du Centre-Nord (Kaya, Kongoussi et Tougouri) et une commune du Sahel (Dori).</p> |
|  <p>UNDP</p> | <p>2019 marquait le début de collaboration entre A2N et le PNUD. Depuis lors, plusieurs projets ont été conjointement mis en œuvre. C'est au total, dix (10) conventions de collaboration qui ont été signées avec le PNUD. Les dernières en date sont celles relatives à la mise en œuvre du Projet de soutien à la stabilisation des communes de Falagountou et de Seytenga et le projet Gouvernance Locale et Cohésion sociale (GoLCoS).</p> |
|  <p>CNFA</p> | <p>La collaboration entre CNFA et A2N a participé également à renforcer la présence de A2N dans la région du Centre Nord. Elle a particulièrement permis à A2N d'élargir son intervention dans la province du Bam et dans la région de l'Est. Dans le consortium, A2N conduit le programme d'alphabétisation fonctionnelle, assure les activités de la chaîne de valeur petits et la santé animale.</p> |
|  <p>Hi humanité & inclusion</p> | <p>C'est grâce aux fonds fiduciaires d'urgence de l'UE qu'a été né le partenariat entre A2N et HI. A2N est le partenaire local de consortium RECOSA dont le lead est assuré par Handicap International.</p> |

2.2. Les nouveaux partenariats pour 2023

Les projets sur lesquels la direction exécutive est en discussion avec les partenaires techniques et financiers sont de deux types : il y'a les projets déjà dont les conventions de financement sont déjà signées et les projets dont les conventions de financements sont en processus de signature.

2.2.1. Les projets acquis (signés ou en instance de signature)

2.2.1.1. *Projet d'Aide d'Urgence Humanitaire aux Personnes Déplacées internes (PRAUH-PDIs)*

Le présent projet est une initiative du Conseil Danois des Réfugiés (DRC) en partenariat avec A2N dans le cadre du Fonds Régional Sahel de l'Agence Britannique de coopération internationale (UKAID). C'est une réponse rapide à la situation humanitaire dans les Régions du Sahel et du Centre-Nord. A2N adoptera une approche participative et inclusive sera adoptée durant tout le processus. C'est pourquoi, un partenariat formel sera établi avec les collectivités afin de définir les rôles, tâches et responsabilités réciproques et en collaboration directe avec les CVD dans l'optique d'inscrire l'intervention dans le processus d'appui à la décentralisation.

Le Projet d'aide d'urgence humanitaire aux personnes déplacées internes (PRAUH-PDIs) est structuré autour d'un (01) objectif général et d'un (01) objectif spécifique.

| | | |
|---------------------------|--|---|
| Intitulé du projet | <i>Projet d'Aide d'Urgence Humanitaire aux Personnes Déplacées Internes (PRAUH-PDIs).</i> | |
| Partenaires | <u>Partenaire technique :</u> Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC-B) | <u>Partenaire Financier :</u> UKAid |
| Durée du projet 5 ans | <u>Année de démarrage</u> 2022 | <u>Année de clôture</u> 2024 |
| Domaine d'intervention | Réponse d'Urgence Humanitaire | Budget : Deux cent million (200 000 000) francs CFA. |
| Zone d'intervention | Burkina Faso, régions Sahel (Dori, Gorgadji et Sebba) du Centre-Nord (Barsalogo, Kaya et Tougouri) | |
| Objectif du projet | L'objectif général du projet PRAUH-PDIs est de contribuer à améliorer les conditions de vie et la résilience des personnes déplacées internes dans les régions du Centre Nord et du Sahel. | |
| Résultats attendus | <u>Résultat 1</u> :: Les ménages nouvellement déplacés et hôtes bénéficient d'une assistance d'urgence multisectorielle <u>Résultat 2</u> :: Les acteurs locaux sont outillés à la prise en compte de la réponse rapide dans les plans locaux de réponse aux chocs. | |

2.2.1.2. *Projet de Renforcement de l'autonomisation et la résilience des femmes pour promouvoir la paix et la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel.*

Ce projet est en cours de signature entre A2N et l'Organisation Mondiale des Migrations (OIM) qui en assure la maîtrise d'ouvrage grâce au financement de ASDI (Coopération Suédoise).

L'enjeu de ce projet est de permettre aux femmes de constituer une force positive de changement social dans leur communauté pour la prévention des facteurs d'instabilité qui rendent les communautés vulnérables à l'extrémisme violent et contribuer aux efforts concertés de création et de consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel. Partenariats et coordination.

A ce titre, le projet contribuera de manière significative à la consolidation des efforts de paix au Burkina Faso en améliorant les perspectives des femmes par rapport à leur rôle dans les dynamiques de paix, tout en intégrant les aspects de prise en compte des besoins des groupes vulnérables dans la planification locale. Le projet s'articule autour de deux axes majeurs :

- **Résultat 1** : Les femmes participent activement aux processus de planification locale et de dialogue communautaire sur la paix et la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel
- **Résultat 2** : Résultat 2 : le pouvoir socioéconomique des femmes (PDI/Hôtes) est renforcé dans les régions du Nord et du Sahel, grâce à des sources de revenus durables

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| Nom du projet | Projet de Renforcement de l'autonomisation et la résilience des femmes pour promouvoir la paix et la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel | |
| Partenaires | Partenaire technique : Organisation Mondiale des migrations (OIM) | Partenaire Financier : ASDI (Coopération Suédoise) |
| Durée du projet 5 ans | Année de démarrage Janvier 2023 | Année de clôture Décembre 2023 |
| Domaine d'intervention | Relèvement économique | Budget : Cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA. |
| Zone d'intervention | Burkina Faso, régions Sahel (Dori, Bani) | |
| Objectif du projet | Contribuer de manière significative à la consolidation des efforts de paix au Burkina Faso en améliorant les perspectives des femmes par rapport à leur rôle dans les dynamiques de paix, tout en intégrant les aspects de prise en compte des besoins des groupes vulnérables dans la planification locale | |
| Résultats attendus | <p>Résultat 1 : Les femmes participent activement aux processus de planification locale et de dialogue communautaire sur la paix et la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel</p> <p>Résultat 2 : Résultat 2 : le pouvoir socioéconomique des femmes (PDI/Hôtes) est renforcé dans les régions du Nord et du Sahel, grâce à des sources de revenus durables</p> | |

2.2.2. Les projets en négociation

2.2.2.1. Le programme de résilience et de stabilisation de l'axe Ouaga-Kaya-Dori (OKD)

Dans le cadre de cette initiative de la Coalition pour le Sahel, l'Union Européenne en charge de maîtrise d'ouvrage a délégué cette tâche à un consortium composé de Expertise France, Enabel et la GIZ.

A2N est en discussions avec la GIZ pour un éventuel partenariat pour la mise en œuvre des activités dont elle a en charge dans la Région du Centre-Nord. Un processus d'évaluation des capacités a été mené par un Consultant indépendant.

Ce partenariat est en attente d'être concrétisé et les négociations se poursuivent entre les différents partenaires et le Gouvernement du Burkina Faso.

2.2.2.2. L'appui institutionnel pour l'éducation financière

Consciente de l'importance de l'inclusion financière dans le relèvement économique des populations, A2N a entrepris d'intégrer la promotion de l'éducation et l'inclusion financière dans son projet associatif. Cette réforme a été actée lors de la session extraordinaire de l'assemblée générale tenue en 2022 avec l'adoption de la modification apportée aux textes statutaires intégrant cette vision. La direction exécutive a commencé à mobiliser les partenaires pour accompagner cette dynamique.

Le premier partenaire qui a accepté d'accompagner A2N c'est l'Agence Française de Développement (AFD) qui a financé l'audit organisationnel et institutionnel en vue d'intégrer une structure en charge de l'opérationnalisation de cette vision.

Dans sa prospection de partenariats pour un appui à cette initiative, la direction exécutive a signé une convention avec le Fond National de la Finance Inclusive (FONAFI) et a eu des échanges avec l'ONG Luxembourgeoise ADA Microfinance pour un appui institutionnel, qui a montré toute sa disponibilité pour une future collaboration.



Signature de la convention de collaboration entre le FONAFI et A2N

2.2.3. Projets en difficultés

Pour ce qui concerne les difficultés dans l'exécution des projets, elles émanent plus des conséquences de la situation de la crise sécuritaire et humanitaire que de la collaboration avec les partenaires.

2.3. Gestion des projets en clôture (Stratégie de désintéressement des partenaires)

L'année 2022 a coïncidé avec la clôture de deux (02) projets de A2N. Il s'agit entre autres du :

- *Projet de Renforcement Economique et de la Cohésion Sociale (PRECS) de la commune de Namissiguima ;*
- *Projet « Récupération et Valorisation des espaces pastoraux » (ReVap).*

A2N agit dans un esprit programme. C'est pourquoi, les acquis tirés de ces projets seront capitalisés et valorisés dans d'autres projets.

La dynamique de renforcer la synergie entre les projets au niveau de A2N a toujours été une priorité. C'est cet esprit qui a permis au projet « Récupération et Valorisation des espaces pastoraux » (ReVap) de mener les activités dans la zone pastorale de Kougari qui a été sécurisée. En plus du ReVap, le projet d'urgence de renforcement de la cohésion sociale par la réhabilitation d'infrastructures scolaires et sanitaires dans la Commune de Dori avait poursuivi des actions entreprises par le projet Kougari. Parmi ces actions, nous pouvons citer la formation des membres CFV et CCFV, la mise en place d'un service foncier rural au niveau de la mairie.

Le projet de préservation de la coexistence pacifique dans la commune de Dori (Djamnati) compte consolider les acquis engrangés dans le cadre du ReVap.

3. Situation de mise en œuvre des activités de la direction exécutive

La mise en œuvre des activités de la Direction Exécutive s'est appuyée sur deux (02) composantes. Dans chaque composante se trouve des axes/volets d'intervention. A l'intérieur des volets se trouvent les actions à mener. Le présent Bilan PTBA de la Direction Exécutive 2022 compte deux (02) composantes et 05 volets.

Composante 1 : Gouvernance et renforcement institutionnel et organisationnel de A2N :

Elle est composée de trois (03) volets : La gouvernance de A2N ; le renforcement institutionnel/stratégie de A2N et le renforcement organisationnel de A2N.

Composante 2 : Pilotage des Projets de A2N :

Elle est composée de deux (02) volets : le suivi-évaluation des Projets et les Charges du personnel.

| Axes | Taux d'exécution | Commentaires |
|---|------------------|---|
| Composante 1 : Gouvernance & Renforcement institutionnel et organisationnel de A2N | 76% | <i>Globalement la composante 1 a été très satisfaisante avec un taux de 76%. Mais de efforts restent à faire dans la mobilisation des ressources intérieurs.</i> |
| Volet 1.1 : Gouvernance de A2N | 113% | |
| Volet 1.2 : Renforcement institutionnel/Stratégie de A2N | 85% | |
| Volet 1.3 : Renforcement organisationnel de A2N | 32% | |
| Composante 2- Pilotage des projets | 53% | <i>Globalement la composante 2 a été relativement satisfaisante avec un taux de 53 %. Mais de efforts restent à faire dans la mobilisation des ressources intérieurs.</i> |
| Volet 2.1- Suivi évaluation des projets | 50% | |
| Volet 2.2 : Charge du personnel pour le pilotage des projets | 55% | |
| Taux d'exécution /Bilan Technique de la Direction Exécutive | 64% | |

Le taux global technique des activités de la Direction Exécutive est de 64%.

Tableau : Situation d'exécution financière de la Direction Exécutive

| Entités /Projets | Financeurs | Donneur d'ordres | Début de l'activité | Prévisions budgétaires | Réalisations au 31/12/2022 | Engagement au 31/12/2022 | Cumul des dépenses | Solde sur budget | % d'exécution |
|------------------|-------------|------------------|---------------------|------------------------|----------------------------|--------------------------|--------------------|------------------|---------------|
| A2N | Fond propre | CA | Jan-22 | 221 421 949 | 155 801 024 | 17 117 221 | 172 918 245 | 48 503 704 | 78% |

Le taux d'exécution financière de la Direction Exécutive est de 78% pour des prévisions budgétaires de l'ordre de **deux cent vingt et un millions quatre cent vingt et un mille neuf cent quarante-neuf (221 421 949) F CFA** et des dépenses cumulées de **cent soixante-douze millions neuf cent dix-huit mille deux cent quarante-cinq francs (144 321 722) F CFA**.

Tableau 2: sur la situation d'exécution physique des activités de la Direction Exécutive

| Activités programmées | Indicateurs de performances | Prévisions | Réalisé | Taux |
|---|--|------------|---------|--------|
| Composante 1 : Gouvernance & Renforcement institutionnel et organisationnel de A2N | | | | |
| Volet 1.1 : Gouvernance de A2N | | | | |
| A1.1.1 : Tenir les sessions ordinaires du CA ; | Nombre de sessions | 2 | 2 | 100% |
| A1.1.2 : Tenir l'Assemblée générale extraordinaire de A2N | Nombre de sessions | 1 | 2 | 200% |
| A1.1.3 : Tenir l'Assemblée Générale du personnel de A2N ; | Nombre de sessions | 1 | 1 | 100% |
| A1.1.4 : Organiser les rencontres périodiques (conseils de direction et rencontre trimestrielle) | Nombre de sessions | 5 | 5 | 100% |
| Volet 1.2 : Renforcement institutionnel/Stratégie de A2N | | | | |
| A1.2.1 : Vulgariser le DOS au niveau national et régional (Kaya, Dori) | Nombre d'ateliers | 3 | 0 | 0% |
| A1.2.2 : Recouvrer des cotisations annuelles des membres | Nombre de membres à jour | 33 | 29 | 87,87% |
| A1.2.4 : Mobiliser des financements pour la mise en œuvre de projets | Nombre de dossiers soumis | 4 | 10 | 250% |
| A1.2.5 : Participer à des ateliers et conférences internationaux pour développer des partenariats ; | Nombre de d'ateliers/conférence | 5 | 5 | 100% |
| A1.2.6 : Contribuer à la pérennisation de vie des réseaux nationaux et internationaux auxquels A2N adhère | Nombre de réseaux où A2N est à jour de ses cotisations | 4 | 4 | 100% |
| A1.2.7 : Participer aux activités des partenaires techniques et financiers | Nombre d'activités de PTFs auxquelles A2N a participé | 8 | 11 | 138% |
| A1.2.8 : Appuyer les associations locales dans le montage des dossiers de recherche de financement | Nombre d'associations appuyées | 5 | 1 | 20% |
| A1.2.9 : Financer les activités de renforcement des capacités des associations et coopératives locales. | Nombre d'associations appuyées | 4 | 2 | 50% |
| A1.2.10 : Renforcer les capacités de l'administration publique dans l'exécution de ses missions | Nombre de service/institution public appuyé | 10 | 1 | 10% |
| Volet 1.3 : Renforcement organisationnel de A2N | | | | |

| | | | | |
|---|---|-----|-----|--------|
| A1.3.1 : Renforcer le contrôle interne et la performance de A2N ; | Nombre de session de contrôle interne réalisé | 4 | 3 | 75% |
| A1.3.2 : Renforcer la sécurité des locaux | Nombre de locaux sécurisés | 1 | 1 | 100% |
| A1.3.3 : Mettre en place une base de données des prestataires et fournisseurs et des demandeurs d'emploi | Base de données mis en place | 1 | 0 | 0% |
| A1.3.4 : Renforcer les capacités du personnel (formation) | Nombre de sessions de formations | 4 | 2 | 50% |
| A1.3.5 : Appui aux étudiants en fin d'études pour la finalisation de leurs diplômes (étudiants stagiaires) | Nombre d'Etudiants appuyés | 5 | 3 | 60% |
| A1.3.6 : Assurer le fonctionnement du siège et des antennes | 3 bureaux appuyés | 3 | 3 | 100% |
| A1.3.7 : Renforcer la visibilité de A2N (Produire des outils de communication, Éditer les documents stratégiques (DOS, stratégie GRN, Capitalisation, animer et mettre à jour du site web de A2N, Élaborer une stratégie de communication Renforcer le web marketing de A2N à travers les médias sociaux) | Nombre de points attribués ¹ | 250 | 175 | 70% |
| A1.3.8 : Promouvoir et participer les activités promotionnelles (foires & symposiums) | Nombre d'activités | 3 | 1 | 33% |
| 2- Pilotage des projets | | | | |
| Volet 2.1- Suivi évaluation des projets | | | | |
| A2.1.1 : Actualiser la matrice intégrée de suivi des projets (budgétaire et opérationnel, Elaborer, vulgariser et mettre en œuvre un planning d'appui aux projets, Piloter la vulgarisation et le suivi de la mise en œuvre du DOS) | Un planning d'appui aux projet | 1 | 1 | 100% |
| A2.1.2 : Suivre et renseigner la base de données | Nombre de session de MAJ | 24 | 20 | 83,33% |
| A2.1.3 : Mettre en place une base de données avec serveur dynamique | | 1 | 1 | 100% |
| A2.1.4 : Capitaliser au moins trois thématiques centrales des domaines de A2N | | 3 | 0 | 0% |
| Volet 2.2 : Charge du personnel pour le pilotage des projets | | | | |
| A2.2.1 : Assurer la rémunération du personnel et les charges sociales | | 21 | 21 | 100% |
| A2.2.2 : Acquérir des équipements de travail pour le personnel (mobilier de bureaux, matériels informatiques, fournitures de bureaux, carburants, logiciels, onduleur 10 kva, groupe électrogène 22 kva et équipements divers, etc.) | | 10 | 1 | 10% |

¹ Nombre de points sur la base d'une évaluation annuelle sur les activités de visibilité (MAJ site web, publication réseaux sociaux, gadgets, couvertures médiatiques, etc.)

4. Situation de la mise en œuvre des projets

4.1. Amélioration de la résilience par le petit élevage

Le Projet d'amélioration de la résilience par le petit élevage (PARPEL) est un projet de développement qui vise à améliorer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et socioéconomique des ménages vulnérables grâce à des actions intégrées autour de l'élevage familial.

Il est mis en œuvre en partenariat avec Vétérinaires Sans Frontières-Belgique (VSF-B) dans deux (02) régions notamment le Sahel et le Centre Nord sur financement par la Direction Générale de la Coopération au Développement Belge (DGD) pour une durée de cinq (5) ans entre 2022 et 2026.

Il s'exécute dans la province du Sanmatenga et précisément dans la commune de Boussouma.

| | | |
|---------------------------------|---|--|
| Nom du projet | Projet d'amélioration de la résilience par le petit élevage (PARPEL) Phase 2 | |
| Partenaires | Partenaire technique : L'ONG Vétérinaires Sans Frontières-Belgique (VSF-B) | Partenaire Financier : Direction Générale de la Coopération au Développement Belge (DGD) |
| Duré du projet 2 ans | Année de démarrage 2022 | Année de clôture 2026 |
| Domaine d'intervention | Sécurité alimentaire | Budget : 835 582 861 FCFA |
| Période de mise en œuvre | 2022-2026 | |
| Zone d'intervention | Communes de Boussouma et Kaya | |
| Objectifs du projet | Permettre les ménages vulnérables dépendant de l'élevage des régions du Centre - Nord et du Sahel d'accéder à une sécurité alimentaire, nutritionnelle et économique et sont plus résilients aux divers risques (alimentaire, climatique, sanitaire, économique) ». | |

| Activités | Bilan physique | | | Commentaires |
|--|----------------|---------|--------------|---|
| | Prévu | Réalisé | Taux d'exéc. | |
| A. 1.1.6 : Diffuser les bonnes pratiques d'Agroécologie (expérimentation d'intégration cultures/élevages) par des sessions de sensibilisation/formation sur les sites-écoles en se basant sur les producteurs référents | 5 | 5 | 100% | <ul style="list-style-type: none"> - Quatre (04) sites maraichers identifiés (<i>Nessemtega, Sera et Tanhoko</i>) - 129 producteurs (48H et 81F) - Sensibilisés sur les dangers et inconvénients liés à l'utilisation des pesticides chimiques ; - Sensibilisés sur les avantages des bio pesticides sur les plants ; - Formés en fabrication de bio pesticides. - Spéculations produites : oignon, tomate, choux, salade, piment, poivron, aubergine, gombo et oseille - Superficie : 5,25 ha toute spéculation confondue |
| A 1.2.1 : Sensibiliser les éleveurs pour création de la demande (Rencontre Pré-campagnes d'information et de sensibilisation dans les communes respectives à mandat des SVPP) | 3 | 0 | 0% | La dégradation persistante de la situation sécuritaire n'a pas permis d'atteindre les éleveurs et de réaliser cette activité. |
| A.2.1.2 : Assurer le suivi des exploitations avicoles avec des outils adaptés (Prise en charge des Coaches) | 48 | 0 | 0 | <p>La période d'élaboration des plans d'affaire a coïncidé avec</p> <p>Le ciblage des bénéficiaires qui a pris plus de temps que prévu ce qui n'a permis de finaliser les plans d'affaire à temps</p> <p>Recruter un prestataire pour le montage des plans d'affaire</p> |
| Recruter les coaches endogènes | 8 | 7 | 87,50% | Le recrutement des coaches endogènes n'a pas été prévu dans le budget du projet, il en est de même pour leur formation. |
| Former les coaches endogènes | 1 | 0 | 0% | <p>Lors de la rencontre trimestrielle du projet, il a été recommandé de les recruter, former et équiper.</p> <p>Leur recrutement a été facilité et effectif lors du ciblage des bénéficiaires.</p> <p>07 coaches sur 08 prévus ont été recrutés compte tenu du nombre de bénéficiaires et de villages cibles. Sur les 6 villages cibles, un seul a bénéficié de deux (02) coaches endogènes. Le 8è coach sera recruté ultérieurement en fonction de l'évolution du nombre des bénéficiaires</p> |

| | | | | |
|---|-----|---|----|---|
| | | | | Les 07 coaches recrutés seront formés d'ici la fin de l'année, les TDR y afférents ont été déjà élaborés |
| A.2.1.5 : Appuyer les aviculteurs modèles (critère tech./SA) pour octroi de crédit fonds de roulement pour renforcer leurs production (va concerner les 167 anciens aviculteurs+100 nouveaux aviculteurs) | 10 | 0 | 0% | La période d'élaboration des plans d'affaire a coïncidé avec Le ciblage des bénéficiaires qui a pris plus de temps que prévu ce qui n'a pas permis de finaliser les plans d'affaire à temps Recruter un prestataire pour le montage des plans d'affaire |
| A.2.2.4 : Faciliter l'accès aux géniteurs par micro-crédit rotatif en nature | 280 | 0 | 0% | Le processus d'acquisition des animaux étant long, il a été suggéré lors de la dernière rencontre trimestrielle du projet, d'anticiper en préparant le DAO pour l'acquisition des caprins à mettre à la disposition des ménages vulnérables en 2023 Le ciblage étant terminé, le dossier pourra être constitué |
| A.2.2.5 : Apporter un appui initial dégressif en complément alimentaire pour le cheptel des ménages vulnérables (280 Nouveaux bénéficiaires + éventuellement 160 qui seront concernés par la rotation) | 280 | 0 | 0% | idem |
| A.2.3.1 : Accompagnement dans le ciblage des AGR (ateliers de définition participative des opportunités d'affaires existant au niveau local et appui-conseil dans le choix selon critères) | 2 | 0 | 0% | L'activité n'était pas prévue en 2022, mais compte tenu de sa pertinence, il a été jugé utile et nécessaire de la réaliser pour faciliter la conduite des autres activités qui lui sont liées. Le ciblage des bénéficiaires ayant pris du temps, n'a pas permis de mener l'activité pour l'instant Le budget des activités devrait être réaménagé pour permettre sa mise en œuvre, notamment l'activité A.2.3.6 : Formation/sensibilisation des 540 MV sur l'entrepreneuriat, les systèmes d'Épargne/crédits communautaires (27 SILC) (éducation financière, entrepreneuriat) et la Gouvernance |
| A.2.3.2 : Formation/sensibilisation des bénéficiaires pour la gestion des AGR à mettre en place | 2 | 0 | 0% | Idem ci-dessus |
| A.2.3.4 : Accompagner la mise en place d'AVEC autour des AGR et mise en place d'un système de financement endogène (540 Ménages Vulnérables : 27 Groupes d'AVEC en raison de 20 personnes par groupe) | 160 | 0 | 0% | Le démarrage tardif des activités du projet explique en partie ce retard Le ciblage des bénéficiaires ayant pris du temps, l'activité n'a pu être menée pour l'instant, cependant les TDR y relatifs sont en cours de finalisation pour permettre sa mise en œuvre |
| A.2.3.5 : Équipements des nouveaux groupes en caissons pour les groupes AVEC | 8 | 0 | 0% | Idem ci-dessus |

| | | | | |
|--|---|---|----|--|
| A 4.2.3 : Organisation de cadres de dialogue inclusifs entre populations locales et les populations déplacées internes (PDI) pour un accès durable et apaisé aux ressources partagées | 1 | 0 | 0% | Le démarrage tardif des activités du projet explique en partie ce retard Le ciblage des bénéficiaires ayant pris du temps, l'activité n'a pu être menée pour l'instant, cependant des TDR sont en cours d'élaboration |
| A. 4.3.1 : Implication/responsabilisation des collectivités locales dans les activités de suivi-accompagnement | 1 | 0 | 0% | Activité reportée pour l'année 2023 Multiples changements des collectivités concernées |
| A. 4.3.4 : Appui aux STD pour le contrôle régulier | 1 | 0 | 0% | Activité reportée pour l'année 2023 Multiples changements des directions concernées |
| Enquête Ciblage | 1 | 1 | 1 | Le processus de ciblage des bénéficiaires a été long et a duré environ 6 mois. Cette durée est due en partie à son caractère participatif. C'est ce qui explique le dépassement du budget. L'implication et la participation de tous les acteurs ont permis d'obtenir des listes de bénéficiaires sans difficulté. |



Séance de sensibilisation sur les bonnes pratiques agroécologiques

En résumé pour le Projet PARPEL II :

Au niveau du **Résultat 1** : « *L'accès des ménages vulnérables aux services de soutien à la production agropastorale (formation sur les itinéraires techniques, appui - conseil, accès à la santé animale, accès aux intrants zootechniques) est facilité et renforcé* », le taux de réalisation physique est de 100 % avec un taux d'exécution financière de 100%.

Au niveau du **Résultat 2** : « *Les ménages vulnérables améliorent et diversifient leurs moyens d'existence grâce au renforcement de leurs capitaux physiques, économiques, humains et sociaux* », le taux de réalisation physique est 100 % avec un taux d'exécution financière de 100 %.

Au niveau du **Résultat 4** : « *les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour assurer une gestion durable et paisible des ressources naturelles dans le but de valoriser les productions animales et végétales et un contrôle citoyen de qualité et la pérennisation des actions* », le taux de réalisation physique est de 100 % avec un taux d'exécution financière de 100 %.

Au niveau du **Résultat 5** : « *Suivi-monitoring du Projet* », le taux de réalisation physique est de 100 % avec un taux d'exécution financière de 100 %.

Le taux global d'exécution technique du projet PARPEL II est de 100 % avec un taux d'exécution financière de 100% (Prévision budgétaire : **75 205 644** francs CFA).

Le processus de ciblage des bénéficiaires a été long et a duré environ 6 mois. Cette durée est due en partie à son caractère participatif. C'est ce qui explique le dépassement du budget. L'implication et la participation de tous les acteurs ont permis d'obtenir des listes de bénéficiaires sans difficulté.

Il faut remarquer que le projet a connu une forte mobilisation et participation des populations malgré les travaux champêtres (555 inscrits sur les listes de présence, soit en moyenne 93 personnes /AG).

Aussi, il est à relever un fort engagement et implication du premier responsable de la collectivité et des services techniques de l'Etat.

Enfin dans la mise en œuvre du projet, la question du genre et la diversité ethnique dans la composition des membres du CODIL a été prise en compte (35% de femmes élues et 65% d'hommes).

4.2. Markets & Nutrition « USAID YIDGIRI »

Les chocs climatiques, économiques et politiques récurrents ont contribué à la pauvreté persistante, à une mauvaise nutrition, à des systèmes de gouvernance faibles et à des marchés inefficaces qui ont considérablement réduit la résilience de la population dans le Centre Nord et l'Est du Burkina Faso et les régions du Sahel. Cette vulnérabilité a ouvert la voie à une idéologie extrémiste violente, exacerbant davantage la fréquence et la gravité des crises. Pour faire face à cette situation, les populations vulnérables ont besoin de plus de conditions pour devenir productives et de se concerter stratégiquement pour acheter des intrants à des prix avantageux, vendre leur excédent pour un profit équitable et utiliser les bénéfices pour améliorer leur vie, ainsi que de travailler ensemble pour construire des communautés sûres, stables et prospères.

Face à cette situation, le projet Yidgiri vient pour consolider les acquis du projet REGIS-AG qui a été mis en œuvre sous le leadership de CNFA de 2015 au 2020.



Une apprenante en séance de lecture dans un centre d'alphabétisation (Yidgiri)

| | | |
|---------------------------------------|---|---|
| Nom du projet | Projet Markets & Nutrition « USAID Yidgiri » | |
| Partenaires | <u>Partenaire technique :</u> CNFA | <u>Partenaire Financier :</u> USAID |
| Duré du projet 5 ans | <u>Année de démarrage</u> 2020 | <u>Année de clôture</u> 2024 |
| Domaine d'intervention | Sécurité Alimentaire | Budget : 629 003 194 F CFA |
| Période de mise en œuvre | Octobre 2020 | Septembre 2024 |
| Zone d'intervention | Province, Bam ; Namentenga, Sanmatenga | |
| Objectif global | Renforcer les systèmes de marché de manière à ce que les revenus et l'état nutritionnel des ménages soient durablement améliorés au sein des populations cibles | |



Une vue des participantes aux formations techniques spécifiques (FTS) du projet USAID Yidgiri



Apprenante lors des formations FTS à Kaya (USAID Yidgiri)

| Activités | Indicateur de performance | Bilan physique | | | Commentaire |
|--|--|----------------|---------|-------------------|--|
| | | Prévu | Réalisé | Taux d'exécution. | |
| Activité 1.4.1.1 Former 1050 membres des OPs sur l'alphabétisation initiale | Nombre de membres d'OPs alphabétisés | 1050 | 805 | 76,66% | Au total 805 apprenants inscrits, 794 évalués et 770 admis. Le taux de succès général est de 96,97%. |
| Activité 1.4.1.2. Former 150 membres des Ops de la région de l'Est en formation technique spécifique | Nombre de membres d'Ops formés | 150 | 154 | 100% | 05 centres de Formation Techniques Spécifique dans la région de L'Est avec 154 apprenants qui formés sur les modules des chaines de valeur du projets Yidgiri. |
| Activité 2.2.3.3. Renforcer les capacités de 67 vulgarisateurs ReComs ou OP sur les techniques d'engraissement des petits ruminants et le suivi sanitaire des animaux | Nombre de ReComs ou membres d'Ops formés | 67 | 55 | 88,08% | Cette activité a pu être mise en œuvre à Kongoussi et Dori avec 55 participants. Les 12 absents sont ceux de la région de l'Est, qui du fait de l'insécurité sont se retrouvent dans des zones non couvertes par les réseaux mobiles. |
| Activité 2.2.3.7 Diffuser le matériel de vulgarisation de l'engraissement des petits ruminants, de la santé et de la production d'aliments pour animaux | Nombre de livrets reproduits | 1 000 | 1 000 | 100% | Cette activité a consisté essentiellement à la reproduction de livrets de vulgarisation à l'endroit des producteurs de la CVPR sur les techniques de la production, de la fauche, de la conservation et du stockage de fourrage à base de fane de niébé. |
| Activité 2.2.4.1. Former 67 formateurs sur la production fourragère, fauche - stockage du fourrage et stockage de la paille de niébé | Nombre de formateurs formés | 67 | 66 | 98,50% | Cette activité a été réalisée en 2 sessions de formations dont une session à Kongoussi avec 40 participants et une à Kaya avec 26 participants |
| Activité 2.2.5.2. Identifier et former 20 nouveaux auxiliaires de santé animale | Nombre d'AE formés | 20 | 20 | 100% | Cette activité a été réalisée courant le mois d'Aout à Septembre 2022 et a consistée à l'identification, au choix des Aes, à leurs sensibilisations et à leurs formations. |
| Activité 2.2.5.4. Réaliser une formation de recyclage pour 90 auxiliaires de santé animale (AE) dans les régions du Sahel et de l'Est. | Nombre d'AE recyclés | 90 | 90 | 100% | |

En résumé pour le Projet YIDGRI :

Au niveau du Résultat 1 : « Amélioration des performances des systèmes du marché des produits de base », le taux de réalisation physique est 95 % ;

Au niveau du Résultat 2 : « Utilisation Accrue d'Intrants et de Services de Qualité », le taux de réalisation physique des activités est de 89 %.

Le taux global d'exécution technique du projet YIDGRI est d'à peu près 90 % avec un taux d'exécution financière de plus de 95% .

Il faut préciser que ce bilan fait ressortir uniquement les activités financées par l'ONG A2N. En observation, il y a des manquements de cohérence administrative dans la mise en œuvre de certaines activités entre les procédures administratives de A2N et de CNFA (YIDGIRI). De ce fait, il faut travailler à rendre la pleine gestion à A2N les activités inscrites dans son portefeuille d'activités.

4.3. Récupération et valorisation des espaces pastoraux » (ReVap)

Le projet « **Récupération et Valorisation des espaces pastoraux** » (ReVap) dont l'objectif global est de *renforcer la contribution de l'élevage à la croissance de l'économie nationale, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'amélioration des conditions de vies des populations* se base essentiellement sur la Gestion Durable des Terres (GDT) et des Activités Génératrices de Revenus (AGR), comme stratégie de lutte contre la pauvreté.

A2N a été retenue en tant que ONG locale expérimentée dans l'appui aux populations à la mise en œuvre des actions de gestion des ressources naturelles et des activités génératrices de revenus pour accompagner les bénéficiaires du projet dans la zone pastorale de Kougari.

Nom du projet Récupération et Valorisation des espaces pastoraux (ReVap)

| | | |
|---|--|--|
| Partenaires | <u>Partenaire technique :</u> Lux-Développement, l'Agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement | <u>Partenaire Financier :</u> Lux-Développement, l'Agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement |
| Période de mise en œuvre en 2022 | Année de démarrage 1 ^{er} janvier | Année de clôture 31 Décembre |
| Domaine d'intervention | Gestion des Ressources Naturelles (GRN) | Budget : 60 101 758 F CFA |
| Zone d'intervention | Commune de Dori/ Zone de pâture de Kougari | |

| Activités | Indicateurs de performance | Prévu | Réalisée | Taux de réalisation |
|--|------------------------------------|--------|----------|---------------------|
| Résultat 1 : Les communautés sont sensibilisées sur la gestion durable des terres et les bonnes pratiques de gestion | | | | |
| Sorties de sensibilisation des communautés sur la gestion durable des terres. | Nombre de sorties | 42 | 42 | 100% |
| Signature des actes d'engagement par les communautés sur les bonnes pratiques de récupération des terres. | Nombre de signataires | 630 | 894 | 100% |
| Résultat 2 : Les communautés sont formées sur les techniques de récupération et de végétalisation des terres dégradées | | | | |
| Organisation des sorties de vérification des sites labourés | Nombre de sorties | 14 | 14 | 100% |
| Acquisition des semences locales | Quantité de semence (kg) | 15.953 | 15.953 | 100% |
| Ensemencement des sites labourés | Superficie (ha) | 6 000 | 6 104 | 100% |
| Résultat 3 : Les comités de gestion sont mis en place et leurs capacités renforcées pour la gestion des espaces restaurés et des infrastructures pastorales | | | | |
| Organisation des AG de sensibilisation sur la mise en place des COGES | Nombre de session | 02 | 00 | 0% |
| Organisation des focus groupes | Nombre de focus | 28 | 00 | 0% |
| Mise en place des comités de gestion | Nombre de COGES | 02 | 00 | 0% |
| Organisation des sessions de formation des membres des COGES | Nombre de session | 02 | 00 | 0% |
| Résultat 4 : Les bénéficiaires des AGR et des plans d'affaire sont identifiés | | | | |
| Organisation des séances pour l'identification des bénéficiaires des AGRs | Nombre de bénéficiaires identifiés | 28 | 28 | 100% |
| Appui à l'élaboration des plans d'affaires | Nombre de séance d'appui | 01 | 01 | 100% |
| Financement des plans d'affaires | Nombre de plans d'affaire | 40 | 00 | 0% |
| Résultat 5 : Les animaux et les kits d'aliments sont acquis pour les bénéficiaires | | | | |
| Acquisition des animaux (ovins et caprins) | Nombre d'animaux | 678 | 678 | 100% |
| Acquisition des sous-produits agro-industriels (SPAI) acquis (caractéristiques techniques de l'aliments, le poids des sacs ...) | Quantité (kg) | 9 000 | 9 000 | 100% |

| | | | | |
|--|---------------------------|-------|-------|------|
| Distribution des animaux aux 180 bénéficiaires | Nombre bénéficiaires | 180 | 180 | 100% |
| Distribution des sous-produits agro-industriels animaux aux 180 bénéficiaires | Quantité distribués (Kg) | 9 000 | 9 000 | 100% |
| Résultat 6 : Les capacités technique, organisationnelle et de gestion des femmes et des jeunes sont renforcées pour une meilleure conduite de leurs activités | | | | |
| Organisation des sessions de formation des bénéficiaires en élevage naisseur | Nombre de bénéficiaires | 138 | 138 | 100% |
| Organisation des sessions de formation des bénéficiaires en 'embouche | Nombre de bénéficiaires | 42 | 42 | 100% |
| Organisation des sessions de formation des jeunes en entrepreneuriat et montage de plan d'affaires | Nombre de bénéficiaires | 40 | 40 | 100% |
| Organisation des sorties d'appui au montage des plans d'affaires | Nombre de plans d'affaire | 40 | 40 | 100% |
| Résultat 7 : Les promoteurs/trices sont mis en relation avec des acheteurs potentiels sur le marché | | | | |
| Information des acheteurs potentiels | Nombre d'acheteurs | 08 | 08 | 100% |
| Organisation des rencontres de mise en relation des promotrices avec des acheteurs potentiels | Nombre de rencontres | 01 | 00 | 0% |

En résumé pour le Projet REVAP BKF025 :

Au niveau du Résultat 1 : « *Les communautés sont sensibilisées sur la gestion durable des terres et les bonnes pratiques de gestion* », le taux d'exécution physique est de 100% ;

Au niveau du Résultat 2 : « *Les populations sont accompagnées pour la sécurisation, la gestion et la valorisation des espaces pastoraux* », le taux d'exécution physique est de 81,25 % ;

Au niveau du Résultat 3 : « *Les communautés sont formées sur les techniques de récupération et de végétalisation des terres dégradées* », le taux d'exécution physique est de 100 % ;

Au niveau du Résultat 4 : « *Les comités de gestion sont mis en place et leurs capacités renforcées pour la gestion des espaces restaurés et des infrastructures pastorales* », le taux d'exécution physique est de 0 % ;

Au niveau du Résultat 5 : « *Les bénéficiaires des AGR et des plans d'affaire sont identifiés* », le taux d'exécution physique est de 80 % ;

Au niveau du Résultat 6 : « *Les animaux et les kits d'aliments sont acquis pour les bénéficiaires* », le taux d'exécution physique est de 100 % ;

Au niveau du Résultat 7 : « *Les capacités technique, organisationnelle et de gestion des femmes et des jeunes sont renforcées pour une meilleure conduite de leurs activités* », le taux d'exécution physique est de 100 % ;

Au niveau du Résultat 8 : « *Les promoteurs/trices sont mis en relation avec des acheteurs potentiels sur le marché* », le taux d'exécution physique est de 50 % ;

Au niveau du Résultat 9 : « *Les données du suivi-évaluation sont collectées et traitées* », le taux d'exécution physique est de 100 % ;

Le taux global d'exécution technique du projet BKF024 est de 79.02 % avec un taux d'exécution financière de 82% (**Prévisions budgétaires : 60 101 758 de francs CFA, les réalisations au 31/12/2022 sont estimées à 49 420 016 de francs CFA** et le Cumul des dépenses est de **9 420 016 de francs CFA** pour un solde sur budget **10 681 742 %** soit un taux d'exécution de **82%**).

Il faut ajouter que l'efficacité de la mise en œuvre du projet a été appréciée en tenant compte des constats et des témoignages des bénéficiaires sur le terrain. Au total **6 500 ha** de terres dégradées ont été récupérées et ensemencées.

 **138 femmes formées en élevage naisseur,**

 **42 femmes formées en embouche ovine**

 **40 jeunes formés entrepreneuriat** suivi d'un appui au montage de plan d'affaires.

 **1 548 personnes issues des populations** riveraines de la zone ont été mobilisées pour collecter et ensemercer les sites labourés. Ils ont également stocké du fourrage. Cette démarche s'inscrit en droite ligne dans une approche de responsabilisation dans le but de la durabilité des actions.

4.4. « Facilité Stabilisation » dans les communes de Falagountou et Seytenga

Le projet Facilité Stabilisation est un projet sous-régional des gouvernements du Mali, du Niger et du Burkina Faso mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) par délégation de l'Autorité Intégrée du Liptako Gourma.

A2N a été mandaté par le PNUD afin de mettre en œuvre un certain nombre d'activités de stabilisation dans les communes de Falagountou et de Seytenga. Ce projet a pour objectif de contribuer à la stabilisation dans ces deux localités par l'amélioration de la présence durable des représentants de l'Etat et des forces de défense et de sécurité (FDS).

Il également s'agit de faciliter l'accès aux services sociaux essentiels et l'accès à la justice et aux services techniques déconcentrés de l'État dans les communautés cibles.

Enfin, il s'agit aussi d'atténuer les risques de conflits dans les communautés cibles grâce au renforcement des mécanismes de prévention, de médiation et de gestion des conflits.

| | | |
|---------------------------------|---|---------------------------------------|
| Nom du projet | Projet de soutien à la stabilisation des communes de Falagountou et de Seytenga | |
| Partenaires | Partenaire technique : PNUD | Partenaire Financier : PNUD |
| Période de mise en œuvre | Juillet 2022 | Juin 2023 |
| Domaine d'intervention | Cohésion Sociale | Budget : 178 115 462 F CFA |
| Zone d'intervention | Province du Séno (Région du Sahel) I : Communes de Falagountou et de Seytenga | |
| Objectifs du projet | Contribuer à la stabilisation des communes de Falagountou et de Seytenga, essentiellement par le rétablissement de l'autorité de l'Etat, le renforcement de la cohésion sociale, la sécurité, l'accès à la justice et aux services de base. | |



Photo de famille du lancement des journées portes ouvertes de la justice au TGI de Dori

| Activités programmées | Indicateur de performance | Physique | | |
|---|--------------------------------------|-----------|-------------|-----------|
| | | Prévision | Réalisation | Écart (%) |
| A.1.1.2 : Organisation des séances de causerie et d'échanges populaires sur les questions importantes liées à la vie de la localité | Nombre de personnes touchées | 55 | 50 | 50% |
| A.1.2.1 : Formation des leaders communautaires et coutumiers sur les droits humains et le genre | Nombre de leaders formés | 50 | 50 | 100% |
| A.1.2.2 : Formation des membres d'OSC sur les techniques de dénonciation et d'interpellation des citoyens | Nombre de membres d'OSC formés | 50 | 0 | 0% |
| A.1.2.3 : Sensibilisation des communautés sur les droits humains | | 200 | 100 | 50% |
| A.1.3.1 : Faire un état des lieux sur la problématique relative à l'accès à la justice par les populations (les actions et priorités devant être définies et prises sous le leadership des autorités compétentes) | Rapport d'étude | 1 | 1 | 100% |
| A.1.3.4 : Organisations des causeries éducatives sur les VBG | Nombre de personnes touchées | 100 | 50 | 50% |
| A.1.3.6 Appui aux actions concourant à la reprise des activités du TGI de Dori | Nombre d'activités menées | 8 | 4 | 50% |
| A.1.4.1 : Organisation de campagnes de sensibilisation sur l'engagement politiques des femmes et leurs rôles dans la gestion de la chose publique. | Nombre de personnes touchées | 25 | 25 | 100% |
| A.1.4.2 : Un noyau dur de femmes leaders formées en matière de participation et de gestion de la chose publique. (Associer les coordinations communales de femmes, maisons des femmes) | Nombre de femmes leaders formées | 20 | 20 | 100% |
| A.2.1.1 : Appui à l'établissement des actes de naissance au profit des enfants en âge de scolarisation, des femmes et autres personnes sans cartes d'identité. | Nombre d'actes de naissance délivrés | 3 000 | 1 500 | 50 % |
| A.2.1.2 : Formation des enseignants du primaire et du post primaire ainsi que les jeunes sur le civisme, la citoyenneté et la cohésion sociale | Nombre d'enseignants formés | 25 | 0 | 0% |
| A.2.1.3 : Formation des membres des APE et des AME | Nombre de membres formés | 123 | 58 | 53% |
| A.2.1.4 : Formation des membres des COGES des infrastructures administratives, éducatives, sanitaires et des points d'eau | Nombre de membres formés | 123 | 58 | 53% |
| A.3.1.3 : Organisation des sessions de formation sur la prévention et la gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles à l'endroit des délégations spéciales et des leaders communautaires | Nombre de personnes formées | 75 | 75 | 100% |

En résumé pour le Projet Facilité Stabilisation :

Au niveau du Résultat 1 : « *Les fondations pour une présence durable des autorités de l'Etat et des prestataires de sécurité dans les communautés cibles sont établies* », le taux d'exécution physique est de 63,63 % ;

Au niveau du Résultat 2 : « *L'accès aux services sociaux essentiels dans les communautés cibles est amélioré, y compris le renforcement de l'accès à la justice et aux services déconcentrés étatiques* », le taux d'exécution physique est de 39 % ;

Au niveau du Résultat 3 : « *Des risques de conflits sont atténués dans les communautés cibles* », le taux d'exécution physique est de 33.33 %.

Le taux global d'exécution technique du projet Facilité Stabilisation est de 50,32 %.

Pour ce qui concerne les données financières, pour une prévision budgétaire de l'ordre de **96 003 189** de francs CFA, le taux d'exécution financière est 100% sur le cumul de l'ensemble des dépenses.

Ce faible taux d'exécution pourrait se justifier par le retard tardif du déblocage des fonds alloués au projet (fin septembre 2022) et le contexte sécuritaire dans la province du Séno.

4.5. Renforcement de la coexistence pacifique entre populations hôtes et déplacées internes dans la commune de Dori « Projet DJAMNATI »

La dégradation de la situation sécuritaire du pays avec les conséquences nombreuses de pertes en vies humaines et des personnes blessées et la déstabilisation des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux tout a créé une crise humanitaire sans précédent avec un nombre de personnes internes (PDI) qui avoisine les deux millions (2 000 000) de personnes. La Commune de Dori abrite à elle seule plus de quatre-vingt mille (80 000) personne déplacées internes.

Dans la cadre de cette réponse, A2N a été retenue pour la mise en œuvre des activités dudit projet dans la région du Sahel au regard des résultats engrangés dans la mise en œuvre des activités du projet gestion pacifique des conflits qu'elle a conduite. D'une durée de 36 mois, ce projet intervient dans la commune de Dori.

| | | |
|-----------------------------------|---|--|
| Nom du projet | Projet de préservation de la coexistence pacifique entre populations locales et déplacées internes dans la Commune de Dori | |
| Partenaires | Partenaire technique : Agence Française de Développement (AFD) | Partenaire Financier : Gouvernement du Burkina Faso et Agence Française de Développement (AFD) |
| Durée du projet 36 mois | Année de démarrage Avril 2022 | Année de clôture Mars 2025 |
| Domaine d'intervention | Cohésion Sociale | Budget total : 1 059 125 000 F CFA |
| | | Etat du Burkina Faso (75 189 500 F CFA)² AFD (983 935 500 F CFA) |
| Zone d'intervention | Commune de Dori | |



Femmes productrices dans un périmètre maraîcher

² Part TVA supporté par le Gouvernement : le projet bénéficie d'une exonération par avis de crédit

| Activités programmées | Indicateur de performance | Physique | | |
|---|-------------------------------|-----------|-------------|-----------|
| | | Prévision | Réalisation | Ecart (%) |
| A1.1 : Aménager le périmètre maraicher de Diomga, aux profits des femmes (hôtes et PDIs) | | | | |
| A1.1.1 : Sécurisation du périmètre maraicher par une clôture grillagée | Périmètre clôturé (m) | 708 | 0 | 0% |
| A1.1.2 : Réalisation d'un forage à pompe solaire avec château d'eau | Forage | 1 | 0 | 0% |
| A1.1.3 : Réalisation des aménagements parcellaires en vue d'augmenter la superficie exploitable (HIMO) | Superficie aménagée (ha) | 1,6 | 0 | 0% |
| A1.1.4: Formation de 200 femmes (100 femmes des villages de N'Diomga et Wendou et 100 femmes PDIs de la ZAD de Wendou) en techniques de production maraichère | Nombre de femmes formées | 200 | 0 | 0% |
| A1.1.5 : Acquisition d'équipements et outils d'aménagement au profit des femmes productrices | Nombre de kits d'outils | 200 | 0 | 0% |
| A2.1 : Réhabiliter des infrastructures sanitaires et scolaires (centres de santé et écoles) | | | | |
| A2.1.1 : Réhabilitation d'un dispensaire + une maternité+1 bloc de latrine VIP 3 postes+ 1 bloc de latrine VIP 2 Postes au profit du CSPS de Petit Paris | Bâtiment réhabilité | 4 | 0 | 0% |
| A2.1.2 : Réalisation d'un dépôt MEG au profit du CSPS de Petit Paris | Bâtiment réalisé | 1 | 0 | 0% |
| A2.1.3 : Acquérir du mobilier (10 lits+matelas+10 chaises+5 bancs+5 tables de bureaux) | Mobilier hospitalier | 30 | 0 | 0% |
| A2.1.4 Recrutement d'un prestataire en charge du suivi-contrôle indépendant des travaux de réhabilitation/construction des infrastructures | Contrôleur | 1 | 0 | 0% |
| A3.3.3 : Appui au service domanial et aux CFV et CCFV mises en place lors du projet Dori 1 dans la conduite des opérations de délivrance des APFR (Recyclage des membres des CFV et CCFV mis en place) | | | | |
| Formation recyclage des membres des CFV et CCFV mises en place | Nombre des personnes formées | 880 | 820 | 93.18% |
| Atelier d'appropriation du processus de mise de la loi 034 | Nombre des personnes touchées | 11 | 11 | 100% |
| Voyage d'étude et d'échanges d'expériences | Nombre de voyages | 01 | 01 | 100% |
| A3.3.4 Fournir une assistance technique foncier rural Mairie de Dori | Nombre d'assistants mobilisés | 1 | 0 | 0% |

| | | | | |
|---|--|---|---|------|
| A3.4 : Organisation des caravanes de sensibilisation, des causeries initiatiques et d'émissions radiophoniques, spécifiquement sur la gestion des ressources naturelles, autour des zones pastorales | Nombre de caravanes réalisés | 4 | 4 | 100% |
| A3.5 : Promotion des cadres de dialogues communautaires dans les villages partageant des ressources communes (comités de surveillance, comités de zones, CFV et CCFV). | Nombre de cadres réalisés | 6 | 6 | 100% |
| A4.2 : Réaliser un diagnostic de besoins de renforcement de capacités du personnel de la mairie principalement le personnel technique | Nombre de diagnostics réalisés | 1 | 0 | 0% |
| A4.3 : Mettre en œuvre les actions prioritaires qui ressortiront dans le diagnostic | Nombre d'actions prioritaires mises en œuvre | 0 | 0 | 0% |
| A4.4.1 : Réalisation d'un diagnostic organisationnel de A2N | Nombre de diagnostics réalisés | 1 | 0 | 0% |
| A4.4.2 : Renforcer les capacités opérationnelles du personnel de A2N conformément aux résultats du diagnostic | Nombre d'agents formés | 0 | 0 | 0% |
| A4.5 : Acquérir un logiciel de gestion intégrée de type TomPro multi-projets, multisites au profil de A2N | Nombre de logiciel acquis | 1 | 1 | 100% |
| A4.6 : Acquérir un système de vidéoconférences pour les salles de réunions de A2N (Kaya, Ouagadougou et Dori) | Nombre de système acquis | 3 | 3 | 100% |

En résumé pour le Projet Djamnaati :

Au niveau du Résultat 1 : « Réduire les inégalités d'accès aux opportunités économiques des femmes au sein des populations locales et déplacées internes de la commune », le taux d'exécution physique est de 0 %.

Au niveau du Résultat 2 : « Améliorer les capacités d'accueil des services de base dans les quartiers accueillant de nombreux déplacés », le taux d'exécution physique est de 0 %.

Au niveau du Résultat 3 : « Organiser la concertation et le dialogue entre populations locales et entre elles et les PDI pour un accès équitable et apaisé aux ressources naturelle ; (Réduire les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles) », le taux d'exécution physique est de 50%.

Au niveau du Résultat 4 : « Renforcer la pérennité des actions du projet par le renforcement des capacités des acteurs locaux promoteurs de paix », le taux d'exécution physique est de 42.86 %.

Le taux global d'exécution technique du projet Djamnaati est de 23.21% avec un taux d'exécution financière de 18,61% (Prévision budgétaire : **474 693 187 F CFA**).

Le retard enregistré dans la mise en place du CTS et surtout au regard des hésitations suscitées par la question sécuritaire et la disponibilité des PDI à effectuer des longues distances qui séparent leur site et lieu des aménagements pourraient justifier ce faible taux d'exécution physique et financière.

4.6. Gouvernance locale et cohésion sociale « GolCos »

A2N a été mandaté par le PNUD à travers un accord de partenariat pour mettre en œuvre en tant que partie responsable de certaines activités du projet « gouvernance locale et cohésion sociale » dans les quatre (04) communes des provinces de l'Oudalan et du Séno. Le projet GolCos a pour objectif de contribuer à **renforcer la cohésion sociale par une gouvernance inclusive et participative dans les collectivités territoriales cibles.**

| Nom du projet | | |
|---|--|--|
| Projet de Gouvernance Locale et Cohésion Sociale (GoLCoS) | | |
| Partenaires | <u>Partenaire technique :</u> PNUD | <u>Partenaire Financier :</u> PPNUD |
| Durée du projet 1 an | Année de démarrage 2022 | Année de clôture 2022 |
| Domaine d'intervention | Gouvernance Locale et Cohésion Sociale | Budget : 10 300 000 F CFA |
| Zone d'intervention | Communes de Dori, Falagountou, Seytenga et Gorom-Gorom | |

| <i>Activités</i> | Indicateur de performance | Prévision | Réalisation | Taux de d'exécution (%) |
|---|----------------------------------|------------------|--------------------|--------------------------------|
| Résultat 4 : Les collectivités territoriales (CT) de la zone d'intervention sont gérées de manière transparente avec une participation plus effective des populations (femmes, hommes et jeunes) à travers des mécanismes de contrôle civil qui contribuent à réduire la corruption et améliorent la redevabilité. | | | | |
| <i>A.4.2.2 Activité Organiser 02 émissions radios interactives permettant l'interpellation des autorités des CT par les populations</i> | Nombre d'émission | 02 | 02 | 100% |
| <i>A.4.3.1 Former 30 acteurs des médias dont 10 femmes dans la zone d'intervention sur leur rôle dans l'exercice de la redevabilité, la participation citoyenne et la cohésion sociale dans le contexte de la décentralisation</i> | Nombre d'acteurs médias | 30 | 30 | 100% |
| Résultat 5 : Les groupes vulnérables de la zone d'intervention, notamment les femmes et les jeunes, participent davantage à la gestion des affaires locales | | | | |
| <i>Activité 5.2.5 -Former 20 leaders communautaires de 2 communes cibles sur le statut juridique et économique de la femme</i> | Nombre de leaders formés | 20 | 20 | 100% |
| Résultat 6 : Les communautés locales, les PDI et les autres parties prenantes (les autorités locales et les FDS) dans la zone d'intervention sont engagées et contribuent activement dans l'élaboration et la mise en œuvre des mécanismes de la sécurité communautaire et de la cohésion sociale. | | | | |
| <i>Activité 6.2.4 - Organiser 02 émissions radios sur la stratégie nationale de la cohésion sociale dans les 02 communes d'intervention au profit des jeunes et des femmes</i> | Nombre d'émissions | 2 | 2 | 100% |

En résumé pour le Projet GoLCoS :

Au niveau du Résultat 4 : « *Les collectivités territoriales (CT) de la zone d'intervention sont gérées de manière transparente avec une participation plus effective des populations (femmes, hommes et jeunes) à travers des mécanismes de contrôle civil qui contribuent à réduire la corruption et améliorent la redevabilité* », le taux d'exécution physique est de 100 % avec un taux d'exécution financière de 100 % ;

Au niveau du Résultat 5 : « *Les groupes vulnérables de la zone d'intervention, notamment les femmes et les jeunes, participent davantage à la gestion des affaires locales* », le taux d'exécution physique est de 100 % avec un taux d'exécution financière de 100 % ;

Au niveau du Résultat 6 : « *Les communautés locales, les PDI et les autres parties prenantes (les autorités locales et les FDS) dans la zone d'intervention sont engagées et contribuent activement dans l'élaboration et la mise en œuvre des mécanismes de la sécurité communautaire et de la cohésion sociale* », le taux d'exécution physique est de 100 % avec un taux d'exécution financière de 100 %.

4.7. Appui à la promotion, la protection des jeunes consolidateurs de paix et défenseurs des droits de la personne dans les régions du Sahel, du Nord et de l'Est (JDDP)

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations Unie pour l'Enfance (UNICEF) et le Gouvernement du Burkina Faso, a mis en œuvre avec plusieurs partenaires de réalisation dont A2N, le Projet d'Appui à la promotion, la protection des jeunes consolidateurs de paix et défenseurs des droits de la personne dans les régions du Sahel, du Nord et de l'Est.

Le projet visait à i) renforcer les mécanismes de promotion et de protection des jeunes filles et garçons défenseurs des droits de la personne, ii) Faciliter l'accès des jeunes filles et garçons défenseurs de droits aux mécanismes de protection en contribuant à leur autonomisation économique et implication à la prise de décision iii) intégrer les jeunes filles et garçons consolidateurs de paix et défenseurs des droits de la personne dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits locaux.

Dans le mandat confié à A2N, les actions ont été menées au profit au profit des jeunes filles et garçons consolidateurs de paix et défenseurs des droits de la personne des régions du Sahel et de l'Est plus précisément des provinces du Soum, de l'Oudalan, de la Tapoa et de la Kompienga.

| | | |
|---------------------------------------|--|---|
| Nom du projet | Projet d'Appui à la promotion, la protection des jeunes consolidateurs de paix et défenseurs des droits de la personne dans les régions du Sahel, du Nord et de l'Est (JDDP) | |
| Partenaires | <u>Partenaire technique :</u> Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) | <u>Partenaire Financier :</u> Fonds d'appui à la consolidation de la Paix |
| Duré du projet 2 ans | <u>Année de démarrage</u> 2021 | <u>Année de clôture</u> 2022 |
| Domaine d'intervention | Cohésion Sociale | Budget : 42 371 000 F CFA |
| Zone d'intervention | Huit (08) communes : <i>Djibo et Pobé-Mengao</i> dans la province du Soum ; <i>Gorom-Gorom, Oursi</i> dans la province de l'Oudalan ; <i>Diapaga et Kantchari</i> dans la province de la Tapoa ; <i>Pama et Kompienga</i> de Province de la Kompienga | |
| Objectifs du projet | Contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie situation en dépit des difficultés mentionnées, les jeunes filles et garçons réunis en association ou de manière individuelle, œuvrent quotidiennement pour la promotion et l'effectivité des droits humains et de la paix dans leur communauté | |



Jeunes défenseurs des droits humains en formation dans la Région de l'Est (Fada Gourma)

| <i>Activités</i> | Indicateur de performance | Prévision | Réalisation | Taux de d'exécution (%) |
|---|---|------------------|--------------------|--------------------------------|
| Produit 3.1 : Les jeunes filles et garçons consolidateurs de paix et défenseurs des droits de la personne constitués en réseau mènent un plaidoyer auprès des leaders traditionnels et coutumiers, religieux et des autorités locales pour une meilleure prise en compte de leurs besoins et aspiration dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits | | | | |
| A.3.12. Mener un plaidoyer auprès des autorités locales, des leaders traditionnels, religieux et coutumiers pour une intégration des jeunes filles et garçons et la prise en compte de leurs besoins et aspirations sexospécifiques dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits | Nombre de leaders et autorités touchés | 30 | 30 | 100% |
| A3.1.3 Renforcer les capacités de 250 jeunes filles et de 250 garçons défenseurs des droits de la personne en matière de prévention et de gestion pacifique des conflits locaux et la conduite des actions de plaidoyer pour la promotion de leadership des jeunes femmes/filles dans la gestion des conflits | Nombre de jeunes filles et garçons formés | 167 | 167 | 100% |
| Produit 3.2 : Un plan d'action est élaboré et mise en œuvre pour renforcer le degré d'intégration des jeunes filles et garçons défenseurs des Droits de la personne dans les mécanismes et structures de prévention et de gestion des conflits | | | | |
| A3.2.1 Organiser des ateliers de concertation avec les communautés sur les priorités du plan d'action y compris sur comment éliminer les obstacles potentiels qui empêchent l'effective intégration des jeunes femmes/filles dans les mécanismes et structures de prévention et de gestion des conflits | Nombre de participants | 57 | 57 | 100% |
| A3.2.2 Mettre en œuvre les actions prioritaires du Plan d'action. | Nombre de bénéficiaires | 100 | 92 | 92% |
| A2.2.3 Lancer une campagne de sensibilisation, de communication et d'information des communautés sur la mise en œuvre du plan d'action. | Nombre de personnes touchées | 11 000 | 10 585 | 96,22% |

Au niveau du Résultat 1 : « *les mécanismes de protection des jeunes défenseurs des droits de la personne sont répertoriés et renforcés* », le taux d'exécution physique est de 100 %.

Au niveau du Résultat 2 : « *Les jeunes filles et garçons défenseurs des droits de la personne forme-e-s et outille-e-s sont à même de mener leurs missions dans un environnement favorable* », le taux d'exécution physique est de 100 %.

Au niveau du Résultat 3 : « *les mécanismes de prévention et de gestion des conflits locaux renforcés intègrent les jeunes filles et garçons défenseurs des droits de la personne dans la prévention et le règlement des conflits locaux de manière efficiente* » le taux d'exécution physique est de 100%.

Le taux global d'exécution technique du projet JDDP est de 100 % avec un taux d'exécution financière de 100 %.

4.8. Renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs de populations et à la pandémie du Covid-19

A2N a signé une convention de collaboration avec le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains. Cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités à portées communautaires du projet de "Renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs de populations et à la pandémie du Covid-19". Ces activités sont conduites dans quatre (04) communes dont trois communes dans les régions du Centre-Nord (Kaya, Kongoussi et Tougouri) et une commune du Sahel (Dori). Ces activités visent à améliorer la cohésion sociale dans les communes cibles. Le taux d'exécution physique est de 100 % avec un taux d'exécution financière de 100 %.



Remise d'un lot de matériels de collecte et de traitement de déchets aux associations

| | | |
|---------------------------------------|--|---|
| Nom du projet | Projet « Renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs de populations et à la pandémie du Covid-19 » | |
| Partenaires | Partenaire technique : ONU Habitat | Partenaire Financier : Union Européenne |
| Duré du projet 2 ans | Année de démarrage Février 2022 | Année de clôture Mars 2023 |
| Domaine d'intervention | Cohésion Sociale | Budget (2022) : 97 702 150 XOF |
| Zone d'intervention | Quatre (04) communes dont trois communes dans les régions du Centre-Nord (Kaya, Kongoussi et Tougouri) et une commune du Sahel (Dori). | |
| Objectifs du projet | Apporter un appui aux populations déplacées et communautés autochtones pour promouvoir la cohésion sociale et améliorer leurs conditions de vie et de santé à travers la mise en œuvre participative de solutions urbaines durables. | |

Au niveau de l'Axe 1 : « *Renforcement de la résilience socio-économique* », le taux d'exécution physique est de 100 %.

Au niveau de l'Axe 2 : « *Lutte et prévention des violences basées sur le genre* », le taux d'exécution physique est de 100 %.

Au niveau du Résultat 3 : « *Protection environnementale et la création d'emplois verts et une économie verte circulaire basée sur la valorisation des déchets et reverdissement des espaces urbains* », le taux d'exécution physique est de 100%.

Le taux global d'exécution technique du projet ONU Habitat est de 100 % avec un taux d'exécution financière de 100%.

4.9. Renforcement économique et cohésion sociale dans la commune de Namissiguima « PRECS »

Le projet de renforcement de la cohésion sociale et de la stabilisation dans le Centre-Nord du Burkina Faso (RENCOSS) est un projet mis en œuvre par Expertise France sur appui financier de l'Union Européenne pour favoriser la cohésion sociale et participer au développement d'opportunités d'emploi à travers le déploiement de chantiers formation et d'activités socioculturelles.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, A2N a signé une sous-convention avec Expertise France pour implémenter des activités dans la commune rurale de Namissiguima dans la province du Sanmatenga.

La mise en œuvre projet a rencontré quelques difficultés liées à la dégradation continue de la situation sécuritaire dans la commune. Ce qui a eu pour conséquences, la non mise en place des chantiers écoles initialement prévus, la non réalisation de certaines grosses activités comme l'aménagement du périmètre maraîcher au profit des femmes. Certaines des activités ont dû être déplacées dans la commune de Kaya pour cause de déplacement des bénéficiaires directs dans cette commune.

| | | |
|-------------------------------------|---|--|
| Nom du projet | Projet de renforcement économique et de la cohésion sociale de Namissiguima (PRECS / Namissiguima) | |
| Partenaires | <u>Partenaire technique :</u> Expertise France | <u>Partenaire Financier :</u> Union Européenne |
| Durée du projet 16,5 mois | Période de démarrage 15 février 2021 | Période de clôture 30 juin 2022 |
| Domaine d'intervention | Entreprenariat et formations professionnelles | Budget (2022): 73 555 773 CFA |
| Zone d'intervention | Commune de Namissiguima | |



Jeunes apprenants en formation sur la conception de grillages

| <i>Activités</i> | Indicateurs de performance | Prévision | Physique | |
|--|-------------------------------|-----------|-------------|-----------|
| | | | Réalisation | Ecart (%) |
| Formation de 60 femmes en transformation et conservation des fruits et légumes | Nombre de femmes formées | 60 | 60 | 100% |
| Formation de 20 jeunes et femmes en électricité bâtiment | Nombre de jeunes et femmes | 20 | 20 | 100% |
| Formation de 20 jeunes en pavage | Nombre de formés (H) | 20 | 20 | 100% |
| Formation de 20 jeunes en maintenance d'ouvrages hydrauliques | Nombre de formés | 20 | 20 | 100% |
| Organiser des examens de certification des compétences des jeunes et femmes formés aux métiers | Nombre de certifiés | 165 | 235 | 142,42% |
| Formation de 310 jeunes et femmes en gestion d'entreprises et élaboration de plans d'affaires | Nombre de formés | 310 | 310 | 100% |
| Elaboration de plans d'affaires | Nombre de plans d'affaire | 36 | 36 | 100% |
| Organisation de rencontres B to B | Nombre de rencontre | 02 | 02 | 100% |
| Obtention de financement auprès des institutions financières | Nombre de financement obtenus | 10 | 11 | 110% |
| Formalisation de 26 micros entreprises | Nombre de micro entreprises | 26 | 26 | 100% |
| Formalisation de 06 sociétés coopératives | Nombre de SCOOPS formalisées | 06 | 03 | 50% |
| Création d'emplois | Nombre d'emplois créés | 50 | 89 | 178% |

En résumé pour le Projet PRECS :

Au niveau du **Résultat 1.1** : « 310 personnes sont formées dans huit (08) corps de métiers sur trois (03) chantiers écoles », le taux de réalisation physique est de 100 %.

Au niveau du **Résultat 1.2** : « Organiser des examens de certification des compétences des jeunes et femmes formés aux métiers », le taux de réalisation physique est de 142,42%.

Au niveau du **Résultat 2.1** : « R.2.1 : 310 personnes formées en esprit de création, de gestion d'entreprise et en élaboration de plan d'affaires », le taux de réalisation physique est 100%.

Au niveau du **Résultat 2.2** : « 36 plans d'affaires sont montés et au moins 10 personnes ont reçu un financement auprès des institutions financières », le taux de réalisation physique est 100%.

Au niveau du **Résultat 2.3**: « 26 micros entreprises et 06 sociétés coopératives simplifiées sont formalisées ainsi que 50 emplois sont créés », le taux de réalisation physique est de 178 % .

Le taux d'exécution physique est de 98.49 % avec un taux d'exécution financière de 91 %.



Jeunes formés bénéficiaires des équipements à l'issue de leur formation

5. Stratégie de mise en œuvre

Avec qui ?

A2N travaille en étroite collaboration et à tous les niveaux de la vie de ses projets avec les collectivités territoriales, l'Administration, les services techniques déconcentrés de l'État, les ONG, les projets et programmes intervenant dans la région pour accompagner les communautés locales, les organisations communautaires de base (associations locales, groupements, coopératives, GIE, CVD, comités locaux..., dans une dynamique de promouvoir la pérennisation des acquis et la durabilité des projets.

L'inclusion et la participation des bénéficiaires

Un changement réel ne peut être obtenu autrement sans la participation des bénéficiaires. Leur implication et leur participation sont la meilleure façon qui témoigne et rassure sur la pertinence du projets/ programmes et sont gage de la durabilité.

La collaboration avec les autorités locales

Les autorités locales sont des acteurs incontournables car ils assurent la maîtrise d'ouvrage du développement au niveau local. Notre action consiste donc à renforcer leurs capacités afin de leur permettre d'assumer pleinement cette responsabilité.

La diversité des partenariats

Nos projets sont pensés et mis en œuvre dans un esprit de synergie d'actions et avec le souci constant de renforcer les structures existantes et de mettre en place des dynamiques de développement pérenne.

Le travail en réseautage

A2N combat les causes profondes de la pauvreté au moyen d'actions de renforcement de système de production, d'appui au relèvement économique, de plaidoyer et de campagnes de sensibilisation. Ce qui fait que nous sommes membres de plusieurs réseaux nationaux que sont le SPONG, le CCEB, et international notamment l'UICN. A2N participe également à de nombreux consortium avec des organisations internationales pour participer à la mise en œuvre de nombreux projets multisectoriels.

6. Difficultés rencontrées

Au cours de l'année 2022, nous avons été confrontés à certaines difficultés. Parmi ces difficultés nous pouvons citer :

- La persistance voire l'aggravation de la situation sécuritaire dans les régions de l'Est, du Centre-Nord et du Sahel qui nous a poussé à modifier fondamentalement les stratégies de mise en œuvre de nos actions sur le terrain. Les recrudescences des attaques armées et les violences communautaires ont entraîné le déplacement des populations et l'accès difficile de certaines de nos zones d'intervention ;
- Le retard de virement des fonds de certains bailleurs. Afin de maintenir les acquis de nos actions, A2N n'a pas manqué de préfinancer certaines activités qui souffraient à cause du virement des fonds.
- La réticence de certains bénéficiaires dans la récupération des caprins pour doter de nouveaux bénéficiaires.

7. Leçons apprises

Les difficultés rencontrées au cours de l'année 2022 ont contraint à revoir sa stratégie opérationnelle et organisationnelle. Toute chose qui a permis à l'organisation de tirer des leçons. Parmi les leçons apprises, nous avons :

- La nécessité des responsabilités davantage les initiatives locales (pools de jeunes et femmes, clubs champions de changement, coaches endogènes, ...) dans la mise en œuvre des activités. Ce sont des acteurs locaux qui maîtrisent le contexte et acceptés des communautés. D'où leur capacité de mouvoir et d'assurer la mise en œuvre des activités dans ce contexte d'insécurité.
- Les déplacements étant limités pour les bailleurs et les partenaires techniques du fait de l'insécurité le long des principales routes nationales, la nécessité de renforcer les capacités de la représentation de l'association à Ouagadougou. Cela facilitera le suivi des actions par les partenaires techniques et financiers.

8. Perspectives

Pour les actions à venir, A2N au vu des difficultés rencontrées, et des leçons tirées pour répondre davantage aux besoins des communautés s'est définie plusieurs perspectives. Parmi lesquelles nous pouvons citer :

- La construction du siège de A2N qui renforcerait certainement l'autonomisation financière de A2N ;

- L'audit institutionnel et organisationnel de l'association qui permettra à l'association de se repositionner au regard des défis actuels du monde de développement.
- La mise en place d'une institution de microfinance qui est une action novatrice qui pourraient contribuer à la mobilisation des ressources propres à la structure ;
- La mise en place d'une station radiophonique qui vise à renforcer l'efficacité des interventions et l'autonomisation financière de A2N.

Conclusion

Pour 2022, l'action de A2N a contribué à renforcer davantage les capacités de résilience de milliers de bénéficiaires par le renforcement de leurs capacités dans l'amélioration de leurs systèmes de production.

Des milliers de femmes et de jeunes ont également bénéficié des actions de relèvement économiques qui ont permis d'améliorer leur accès aux opportunités économiques, aux emplois et à des revenus.

L'appui des partenaires a permis également de favoriser les égalités et l'inclusion au sein des communautés bénéficiaires notamment avec la prise en compte des femmes et des jeunes. Parallèlement des thématiques d'importance capitale pour ces groupes ont été pris en compte de façon transversale, comme l'accès à la justice et les droits humains.

En 2023, A2N compte intensifié ses interventions dans ces domaines thématiques traditionnels tout en déployant des efforts dans la mise en œuvre des actions répondant aux principes du nexus paix-humanitaires et développement.

De nouveaux partenariats seront développés dans ce sens afin d'améliorer la réponse à la crise humanitaire à laquelle est confrontée les populations.

Association Nodde Nooto (A2N)

Dori, BP 30 Tél : +226 24 460301

Ouagadougou, 11 BP 709 : Tél : +226 25 355919

Kaya, BP 143 Tél : +226 24 452375



www.noddenooto.org



contact@noddenooto.org

